

Règlement interne pour l'utilisation du site de PADOUENS

Préambule :

Le site se situe entre la rue de La Pérouse et la rue Antoine de St-Exupéry dans la zone d'activité de Blanquefort. C'est un lac privé, réservé uniquement aux nageurs de notre Club et aux trois autres associations de Blanquefort. Tout nageur doit avoir pris connaissance de la Convention émise par la Mairie de Blanquefort affichée sous l'auvent mais aussi du règlement intérieur du Club (qui fixe les conditions d'utilisation et d'attribution du plan d'eau de Padouens). Le Club et la Mairie déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol de matériel ainsi que du non-respect du présent règlement.

Accès au site :

- Par un portail muni d'un code.
- Ne pas divulguer le code d'accès au site.
- Bien **refermer le portail après chaque passage**.
- Stationnement en épi le long du grillage sinon stationnement à l'extérieur. Aucun véhicule ne doit stationner sur les zones végétalisées.

Accès aux vestiaires :

L'accès aux vestiaires ne peut s'effectuer qu'en présence des personnes habilitées à y accéder : **Fabrice Gouabault, Jacques Lafougère, Damien Le Perff, Philippe Quifille, Guy Roignot et éventuellement les entraîneurs**. L'absence de ces personnes n'empêche en aucun cas l'utilisation de la gravière dans les horaires impartis.

Propreté :

- Respect des locaux (murs, bancs, vestiaires...).
- Passer la raclette après l'utilisation de la douche.
- Utilisation des WC : veillez impérativement à utiliser la brosse WC et les laisser propres en sortant.

Utilisation du conteneur :

- La porte double battant est fermée par un cadenas dont la clé est détenue par les personnes habilitées précitées.
- Les vélos ou autres matériels peuvent y être entreposés lors des entraînements.
- Il est interdit de laisser à demeure tout matériel de valeur ou nourriture.

Sécurité et responsabilité :

- Il est **interdit de nager seul**.
- Pendant la natation, chaque nageur doit être vigilant vis-à-vis de son partenaire de nage.
- Sortir **obligatoirement** les moyens de sécurité mis à disposition
 - **une bouée de secours par groupe de nageurs** lors de l'entraînement natation,
 - **et la planche de sauvetage** avant le départ des groupes.
- Le port des claquettes et autres pour accéder au plan d'eau est conseillé (afin d'éviter les coupures d'hameçons et bouts de verre).
- La nage est strictement interdite si les résultats du contrôle de la qualité de l'eau, effectués par l'ARS sont contraires à toute pratique de nage (affichés sous l'auvent).
- Faire une utilisation raisonnée de la douche (cumulus).

Horaires d'utilisation :

Lundi de 19h00 à 20h30 Mardi de 18h00 à 19h Vendredi de 18h00 à 19h45 Samedi de 8h00 à 9h30

Pour garder une bonne entente avec les autres utilisateurs, restez courtois et polis pour montrer une bonne image de notre Club et respectez les horaires.

Fait à Blanquefort, le

NOM DU SIGNATAIRE :

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »,

Le Président, Jacques Lafougère,

www.ffnatation.fr